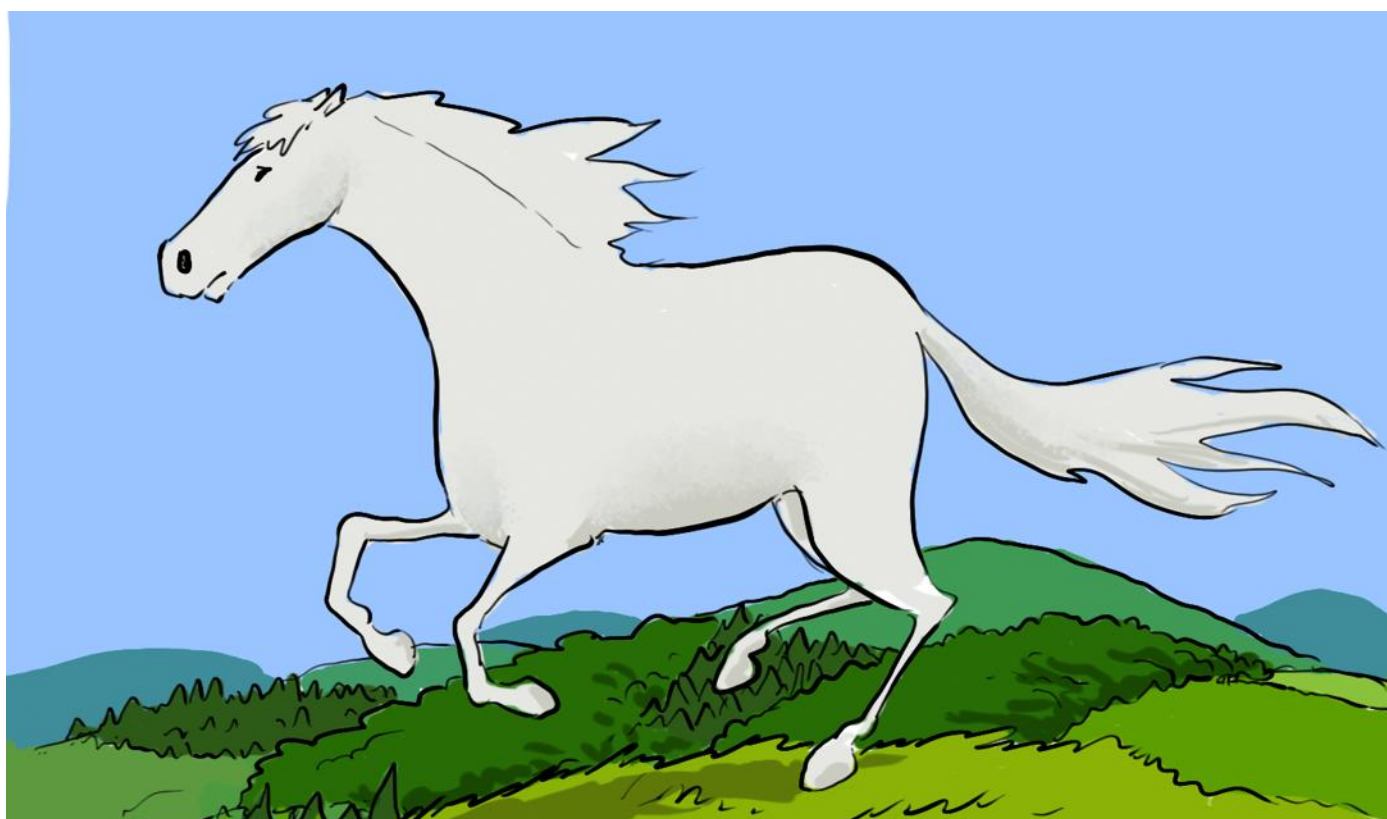


NATURE Biodiversité

Le Parc naturel régional du Morvan : protéger et valoriser le patrimoine



POUR EN SAVOIR PLUS

■ Le diagnostic

En 2017, le Parc a réalisé un diagnostic en 157 pages des principales composantes de son territoire. Pour la faune et flore, il a travaillé avec ses partenaires que sont la Société d'histoire naturelle d'Autun et le Conservatoire botanique du Bassin parisien. Il est téléchargeable sur le blog : morvan2035.com

pour que chacun puisse s'exprimer.

■ À quoi servent le plan de parc et le cahier des paysages ?

Le plan de parc transcrit sur une carte au 1/100 000^e les enjeux du territoire concernant les espaces les plus remarquables pour la biodiversité, les paysages, l'eau et les continuités écologiques, en détaillant des niveaux de priorité et/ou de reconquête. Les paysages constituent le fil rouge du projet de la charte 2020-2035, considérant qu'ils traduisent la façon dont les Hommes et le territoire interagissent pour constituer une part déterminante du caractère exceptionnel du Morvan. Le cahier des paysages, quant à lui, offre une analyse détaillée des différentes unités paysagères qui composent le Morvan. Il permet de déterminer les enjeux et propose des préconisations très concrètes, des points de vigilance garantissant le maintien de la qualité paysagère du territoire, sans pour autant le figer. Le plan de parc et le cahier des paysages permettent d'interpréter les objectifs du Parc pour leur prise en compte sur le territoire.

Le Parc naturel régional du Morvan fêtera ses 50 ans en 2020. À cette occasion, son label va être renouvelé.

■ Qu'est-ce qu'un Parc naturel régional ?

Les Parcs naturels régionaux (PNR) ont été créés pour protéger et mettre en va-

leur de grands espaces ruraux habités. Peut être classé "Parc naturel régional" un territoire à dominante rurale dont les paysages, les milieux naturels et le patrimoine culturel sont de grande qualité, mais dont l'équilibre socio-économique est fragile. Un PNR s'organise autour d'un projet concerté de développement durable,

fondé sur la protection et la valorisation de ses patrimoines naturel et culturel traduit dans une charte. Le projet du Parc doit concerner l'ensemble des partenaires locaux (élus, agriculteurs, entreprises, associations de protection de la nature, culturelles, d'habitants, administrations,...) et doit proposer des

actions précises en réponse au diagnostic et aux enjeux du territoire.

■ Le Parc révisé sa charte : comment cela se passe ?

À l'occasion de ses 50 ans, le Parc naturel régional du Morvan, créé en 1970, sollicite le renouvellement de son label. Un nouveau projet de charte pour 2020-2035 est écrit en concertation avec la population et les acteurs du territoire. Pour sa construction, le Parc a réalisé une évaluation de la charte 2008-2020 ainsi qu'un diagnostic du territoire, permettant l'identification de ses enjeux. Pour garantir sa qualité, et avant validation par décret pour 15 ans, le projet est soumis à différents avis nationaux, à une évaluation environnementale et à une enquête publique qui aura lieu du 9 mai au 12 juin 2019

PAROLES D'EXPERT

« Le Morvan est unique, le Parc y développe au travers son animation de territoire, depuis bientôt 50 ans, ses projets, des actions très concrètes mais aussi ses avis et son expertise dans une action qui s'inscrit dans le temps long. Il participe à la politique de protection de l'environnement, de l'aménagement du territoire, de développement économique



et social et d'éducation et de formation du public. Être acteur de son avenir, définir son rôle, préciser ses ambitions dans la recherche d'équilibres durables pour cette montagne bocagère et forestière, tel est le dessein du Parc. »

Sylvain MATHIEU
Président du Parc naturel régional du Morvan

PARTENARIAT

Cette page est réalisée en partenariat avec l'association fédératrice Bourgogne-Franche-Comté Nature, association regroupant la Société d'histoire naturelle d'Autun, la Société des sciences naturelles de Bourgogne, le Parc naturel régional du Morvan et le Conservatoire d'espaces naturels de Bourgogne.

RENDEZ-VOUS

Un agenda à consulter

Consultez l'agenda de la nature sur www.bourgogne-franche-comte-nature.fr pour découvrir les événements à venir dans la région. Le site est participatif, profitez-en pour partager en quelques clics vos sorties, animations, expositions, colloques, conférences...

CRÉDITS

Coordination : Daniel Sirugue, rédacteur en chef de Bourgogne-Franche-Comté Nature et conseiller scientifique au Parc naturel régional du Morvan.
Illustration : Gilles Macagno.
Rédaction : Dominique Langlois.